

1. *Débitrice*: **Cosinus SA**, route de Suisse 36, 1290

Versoix GE

2. *Remarques*: conception, organisation, développement, vente de matériels et logiciels dans les domaines l'informatique et de l'organisation d'entreprises; recherche, formation, et placement de personnel; participation dans des entreprises se rapportant à l'activité déployée par la société. Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Office:

1. L'état de collocation
2. L'état de revendication
3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.

Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:

1. intenter action contre l'état de collocation.
2. demander la cession des droits pour contester une revendication.
3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.

(Réf. no 1)

Office des faillites
1227 Carouge

(00733518)